



ADJUDICATION D'OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU 14 Mars 2019

ETAT DU NIGER

OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU NIGER

Dénomination de l'émission	OAT (NE000000XXX)/ Mars 2024				
Nature des titres	Obligations Assimilables du Trésor				
But de l'émission 84	La présente émission vise à mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat, gestion 2019				
Emetteur 66 190 49	Etat du Niger à travers le Trésor Public, sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances				
9.1 Forme des titres	Les titres sont dématérialisés et tenus en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudication qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)				
Procédure d'émission	Adjudication ouverte				
Montant mis en adjudication	30 000 millions de FCFA				
Valeur nominale unitaire	10 000 FCFA pour les Obligations				
Maturité	5 ans				
Echéance	15/03/2024				
Taux d'intérêt	6.25%				
Prix/taux	Les soumissions sont faites à prix multiples pour les Obligations.				
Remboursement du capital	Annuel après 2 ans de différé				
Paiement des intérêts	Pour les Obligations, le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base du taux d'intérêt exprimé dès la première année.				

OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU NIGER

Organisation matérielle	L'Agence UMOA-Titres assure l'organisation matérielle de l'émission, en coordination avec la BCEAO.				
Sûreté des remboursements	Les titres sont émis par le Trésor Public du Niger et bénéficient de la garantie souveraine de l'Etat.				
Dépôt des soumissions	Les soumissions se font de manière dématérialisée via l'application SAGETIL – UMOA le Jeudi 14 Mars 2019 à partir de 9 heures 00 minutes, TU.				
Date et heure limite de dépôt des offres	14 Mars 2019 à 10 heures 30 minutes, TU.				
Date de dépouillement des offres	14 Mars 2019				
Date de valeur des titres	15 Mars 2019				
1287,828.70 1287,828.70 96 329.98317.1319411.68 5,662.78	L'accès au marché primaire des Bons et Obligations du Trésor est réservé aux intermédiaires agréés qui disposent de comptes auprès de la BCEAO que sont :				
Modalités de souscription des titres	- les établissements de crédit ;				
	- les organismes financiers régionaux;				
	- les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ;				
	- les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT).				
	Les autres investisseurs peuvent soumissionner au travers de ces intermédiaires agréés.				
	Le montant par souscription ne peut dépasser 60% du montant mis en adjudication.				
Assimilations ultérieures	Au cas où l'Émetteur émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs et à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des				

OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU NIGER

$ \begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.			
Refinancement aux guichets de la BCEAO 674	Les Bons et Obligations Assimilables du Trésor sont admissibles au refinancement de la Banque Centrale dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire et sont négociables sur le marché secondaire conformément au règlement N°06/2013/CM/UEMOA du 23 juin 2013.			
Fiscalité des titres	La fiscalité en matière de titres publics, en vigueur sur le territoire du pays de résidence du souscripteur est appliquée.			
Rachat ou échange de titres	L'Etat émetteur s'autorise pendant toute la durée de vie des titres à procéder à leur échange ou rachat sur le marché.			

Tableaux d'amortissement indicatifs des OAT (en FCFA) :

OAT_5A Taux d'intérêt 6.25%								
5 Echéances	Encours en début de période	Intérêts	Amortissement	Annuités	Encours en fin de période			
15/03/2020	10000	625	X	625	10000			
15/03/2021	10000	625		625	10000			
15/03/2022	10000	625	3 333.33	3958.33	6 666.67			
15/03/2023	6 666.67	416.67	3 333.33	3750	3 333.33			
15/03/2024	3 333.33	208.33	3 333.33	3541.66	-			
10- TOTAL		2 500	10000	12500				

ADRESSE DES DIRECTIONS NATIONALES DE LA BCEAO ET DE L'AGENCE UMOA-TITRE

BENIN

COTONOU Avenue Jean-Paul II B.P. 325 RP

Téléphone : (229) 31-24 66 -31 37 82 Télex : 5211 BCEAO COTONOU Téléfax : (229) 31 24 65

BURKINA

OUAGADOUGOU Avenue Gamal Abdel Nasser

B.P 356

Téléphone :(226)25306015/(226)25490500

Télex : BCEAO 5205 BF Téléfax : (226) 25 31 01 22

COTE D'IVOIRE

ABIDJAN

Angle Boulevard Botreau-Roussel et Avenue

Delafosse

BP 1769 ABIDJAN 01

Téléphone : (225) 20 20 84 00 ; 20 20 85 00 Télex : BC ABJ CI 23474. 23761. 22601 Téléfax : (225) 20 22 28 52 & 20 22 00 40

NIGER

NIAMEY

Rue de l'Uranium

B.P. 487

Téléphone : (227)72 33 30/ 40 Télex : BCEAO 5218 NI Téléfax : (227) 73 47 43

SENEGAL

DAKAR

Boulevard du Général de Gaulle x

Angle Triangle Sud

B.P. 3159

Téléphone: (221) 889 45 45; 823 53 84

Télex: 21839 BCEAO SG Téléfax: (221) 823 57 57

TOGO

LOME

Rue Abdoulaye FADIGA

BP 120

Téléphone : (228) 221 53 84 Télex : 5216 BCEAO TO Téléfax : (228) 221 76 02

MALI

BAMAKO

Boulevard du 22 octobre 1946

B.P. 206

Téléphone: (223) 222 2541 et 222 54 06

Télex: BCEAO 2574 MJ Téléfax: (223) 222 47 86

GUINEE BISSAU

BISSAU

Avenue Amilcar CABRAL

B.P. 38

Téléphone : (245) 21 55 48 - 21 41 73

Télex: 289 BCGB1

Téléfax: (245) 20 13 05 / 20 13 21

